

Message des évêques de l'Eglise catholique de la RDC.

PREAMBULE

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité permanent de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), réunis en session statutaire à Kinshasa du 27 février au 4 mars 2006, saisissons cette occasion pour vous adresser ce message en ce moment où le Congo s'apprête à vivre un tournant décisif de son histoire. Nous n'avons pas le droit de rater ce rendez-vous qui marquera la refondation de notre cher pays.

LES PROCHAINES GRANDES ELECTIONS

2. Après 45 ans d'atermoiements dont près de 15 ans d'une transition inutilement longue, le peuple congolais espère, avec les élections qui s'approchent, aboutir enfin cette année 2006 à l'instauration d'un véritable Etat de droit. Comme nous n'avons cessé de le dire, tant d'années après l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, nous estimons que notre peuple ne mérite guère de continuer à porter ce lourd fardeau d'incertitude du lendemain, d'insécurité grandissante et de misère intolérable.

3. Les regards de tous les Congolais sont maintenant tournés vers les élections. Toutes les forces sociales et tous les états-majors des partis politiques se mobilisent pour ces échéances qui, espérons-nous, vont inaugurer une ère nouvelle dans le pays. A cet effet, il faut bien négocier ce virage, afin que les légitimes espoirs du peuple ne se transforment pas en un cauchemar, comme ce fut le cas au lendemain de l'indépendance de notre pays en 1960.

4. Le Pape Benoît XVI nous recommandait, lors de notre récente visite ad limina à Rome, d'assurer nos fidèles de sa proximité spirituelle au moment où tous les habitants de ce pays sont invités à se mobiliser pour travailler à la paix et à la réconciliation, au lendemain des années de guerre qui ont fait des millions de victimes. Notre ministère de pasteurs, de veilleurs et d'éveilleurs de conscience nous pousse à demeurer vigilants pour accompagner le processus en cours et appeler tout notre peuple à se mettre debout pour réussir ce rendez-vous décisif avec l'histoire.

5. L'impératif doit maintenant être clair et absolument décisif: nous mettre debout en vue de construire notre destinée. Comme Néhémie à l'égard de son peuple, nous vous interpellons: «vous voyez la détresse où nous sommes: Jérusalem est en ruines, ses portes sont incendiées. Venez! Reconstruisons le rempart de Jérusalem - et nous ne serons plus insultés! (...) Levons-nous! s'écrièrent-ils et bâtissons! et ils affermirent leurs mains pour le bel ouvrage » (Ne 2,17-18). Il est impérieux d'affermir nos mains pour bâtir un Congo nouveau. Dieu nous jugera.

6. Au regard de la situation réelle du pays, nous relevons quelques signes d'espoir pour cette œuvre de reconstruction. Néanmoins, des zones d'ombre persistent et nous inquiètent en tant que pasteurs et citoyens.

SIGNES D'ESPOIR

7. Malgré les insuffisances évidentes et les difficultés rencontrées, les Congolais ont réussi la tenue du référendum constitutionnel. Ainsi, nos concitoyens ont démontré que, quelle que soit la situation, ils sont capables, s'ils le veulent, d'ouvrir ensemble pour changer le destin du pays. L'organisation du référendum constitutionnel peut être considérée comme une étape importante pour doter le pays de structures nouvelles. La population mérite d'être félicitée pour sa mobilisation. Des efforts ont été fournis pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. La campagne référendaire et les débats politiques qui ont suivi ont révélé que la culture démocratique est en train de se construire. Toutefois, la conscience nationale ne peut ignorer les raisons qui ont poussé certains compatriotes à voter « non ». Les futurs dirigeants devront en tenir compte afin de rassembler les fils et les filles de notre pays.

8. Il est souhaitable que tous les partis politiques soient intégrés effectivement dans le processus électoral pour que personne ne puisse saborder les élections ni manquer ce grand rendez-vous de notre histoire.

9. L'engagement des Organisations non gouvernementales et des Confessions religieuses, acteurs non étatiques, à préparer la population aux élections présidentielles, législatives et municipales est sûrement un progrès dans la formation à une vraie culture démocratique. L'appui de la Communauté internationale pour l'avènement d'un nouvel ordre institutionnel en République démocratique du Congo doit être apprécié à sa juste valeur.

10. Nous estimons que la promulgation par le chef de l'Etat de la Constitution de la IIIe République et le vote de la Loi électorale intervenu au Parlement, ouvrent la voie aux élections qui donneront au peuple congolais un élan nouveau.

SITUATIONS PREOCCUPANTES

11. Malgré l'espoir qui germe à nouveau dans les cours, le peuple congolais est confronté aux difficultés de tous les jours et ressent un profond malaise et une impatience évidente.

SUR LE PLAN SECURITAIRE

12. Ici et là, dans l'ensemble du pays et en particulier au Nord-Katanga, dans le Kivu et en Ituri, l'insécurité continue à constituer une menace pour le processus de paix. Dans ces régions, des populations font encore trop souvent les frais des méfaits irresponsables et criminels des bandes armées qui y sévissent.

13. Nous déplorons le retard considérable pris dans la formation d'une armée unifiée et républicaine. Par ailleurs, une armée mal payée et mal équipée, au lieu de contribuer à la paix et à la sécurité, abuse de sa force et devient une menace pour les citoyens qu'elle est censée protéger. Ceci ne présage pas d'un bon déroulement des élections. Il est impérieux que la question de la sécurisation des citoyens et du processus électoral soit la préoccupation prioritaire de nos dirigeants. Nous

dénonçons en outre l'utilisation des milices et même des éléments de l'armée pour des intérêts partisans, dans le but d'entretenir des situations troubles.

SUR LE PLAN POLITIQUE

14. Nous regrettons l'insuffisance de la sensibilisation du peuple au projet de la Constitution, le manque de débat de fond sur certaines dispositions constitutionnelles qui engagent l'avenir et le devenir de notre pays. L'absence, quasiment totale des partis politiques et de leurs témoins dans les bureaux de vote lors du référendum constitutionnel n'est pas de nature à rassurer non plus pour le reste du processus électoral. L'observation et la surveillance des élections garantissent leur crédibilité et fondent les revendications éventuelles en cas de fraudes.

15. Nous dénonçons l'exacerbation des clivages ethniques avec la résurgence des partis politiques dits des «originaires» et des «non originaires ». En plus, tout en respectant la liberté de choix des citoyens, il est souhaitable de ne pas multiplier à l'infini les partis politiques dans notre pays.

16. Nous stigmatisons la violence verbale affichée dans les discours des leaders des partis. Elle est une véritable menace à la paix sociale et au respect de l'autre, fût-il adversaire politique.

17. Pour des raisons du retard pris dans l'élaboration des lois essentielles, le calendrier électoral proposé par la Commission électorale indépendante (Cei) commence par les élections législatives et présidentielle pour se terminer plus tard par les élections locales. L'idéal pour une démocratie naissante aurait été de commencer par les élections locales pour finir par la présidentielle. Nous osons espérer que la Cei veillera à ce que toutes ces élections soient dûment organisées pour éviter à notre pays des dérives préjudiciables.

SUR LE PLAN SOCIAL

18. Après ces 10 années de guerre, la population a atteint un seuil de pauvreté et de misère déshumanisante et insupportable. A cela s'ajoutent les pillages des ressources naturelles, la destruction des infrastructures publiques, les viols, les traumatismes de tout genre, la pandémie du Sida qui, tel un déluge, ravage de vies humaines laissant de nombreux orphelins. Il n'est pas exagéré de dire que le Congo connaît l'une des plus graves crises humanitaires depuis la dernière guerre mondiale.

19. Notre classe politique porte la plupart de grandes responsabilités dans la mauvaise gestion sociale du pays. De la dictature, on est passé à des guerres à répétition, caractérisées par des flagrances énormes dans le cadre du manque de respect de la personne humaine et de sa dignité. Tous ces régimes ont largement contribué à la paupérisation du pays et de son peuple.

20. On ne peut accepter une démocratie à deux vitesses, où il y a d'un côté ceux qui vivent dans l'opulence et de l'autre ceux qui, démunis, doivent se contenter des promesses vaines.

21. Dans le domaine de l'enseignement, nous réaffirmons notre décision de supprimer la prise en charge des enseignants par les parents. En même temps, nous demandons à l'Etat, avec lequel les contacts et les dialogues ont été poursuivis depuis des années jusqu'à ce jour, de pouvoir profiter de ce moment pour procéder effectivement à la Rétrocession à l'Eglise catholique de l'Université de Kinshasa, ex-Université Lovanium qui fut étatisée en 1971. Les négociations sur la nouvelle Convention devant régir le fonctionnement de l'Université catholique, ont déjà heureusement abouti à la mise au point d'un protocole d'accord qui n'attend que d'être finalisé. Comme c'était le cas avant l'acte irrégulier d'étatisation de 1971, la nouvelle Université catholique fonctionnera et contribuera puissamment à la formation des cadres techniques supérieurs et universitaires, conformément à la Loi-cadre nationale de l'Enseignement supérieur et universitaire congolais. Il est souhaitable que l'Etat congolais assume pleinement ses responsabilités devant l'histoire.

DEFIS

22. Ces zones d'ombre nous placent devant des défis majeurs à relever pour l'avènement d'un Congo nouveau: préparer le peuple à élire des dirigeants valables; promouvoir la non-violence, la réconciliation et le pardon entre les fils et filles du pays; lutter contre les anti-valeurs (corruption, impunité, mauvaise gestion, etc.); revendiquer la justice et la réparation au niveau national et international en faveur de la Rdc; éduquer le peuple à la responsabilité citoyenne, au respect du bien commun et à la culture démocratique; assurer une meilleure scolarisation de toute la jeunesse et garantir à tous l'accès aux soins de santé.

DES DIRIGEANTS NOUVEAUX POUR UN CONGO NOUVEAU

23. La IIIème République ne réussira véritablement que si le peuple arrive à élire des hommes nouveaux, avec un sens élevé de l'amour de ce pays, soucieux du bien commun, rompus à la bonne gouvernance ayant une probité morale et une bonne capacité intellectuelle doublée d'une expérience bien éprouvée; bref, des hommes capables d'affronter les grands défis du monde moderne marqué par la mondialisation et la complexité des problèmes. Notre cher pays est riche, non seulement en potentialités naturelles, mais aussi et surtout en ressources humaines. Le peuple a besoin des hommes qui veulent le développement intégral de ce pays, des artisans de paix, de justice et d'unité nationale. Le Congo sera sauvé à ce prix. Avec une nouvelle mentalité et une grande volonté politique, notre pays peut entrer rapidement dans le concert de grandes nations du monde. Aussi encourageons-nous les partis politiques consistants, soucieux du bien commun et de la collaboration avec d'autres partenaires qui poursuivent les mêmes valeurs de société. Nous saluons aussi la présence des candidats indépendants capables de présenter au peuple des projets de société crédibles et susceptibles de le mobiliser.

QUELQUES TACHES URGENTES

24. Parmi les tâches premières à accomplir dès le début de la première législature de la IIIe République, les suivantes sont prioritaires:

1° celle de la mise en place rapide et effective de nouvelles structures institutionnelles liées au principe déclaré de la «décentralisation économico-administrative» inscrite dans le texte de la nouvelle Constitution

2° celle de procéder, au niveau du Parlement national, à l'examen des propositions d'amendements ou de compléments jugés très importants, et même vitaux, pour garantir le bon avenir du pays, sur le plan politique et économique. De telles modifications précises ou compléments à ajouter peuvent intervenir conformément au prescrit de la Constitution (Art. 218-220).

Recommandations

25. AUX GOUVERNANTS

- Pour l'avènement d'un Congo nouveau et pour l'intérêt supérieur de la nation, nous demandons aux Gouvernants de tout mettre en oeuvre pour consolider les acquis positifs de cette période de transition.

- Que le Gouvernement s'investisse pour accélérer le processus d'intégration de l'armée et de la police nationale ainsi que la mise en oeuvre du dispositif de sécurisation des opérations électorales et donne à la Cei les moyens de son action.

26. Aux acteurs politiques

- Les vrais partis politiques ont l'obligation de proposer au peuple des projets de société réalistes et de ne pas se contenter de petites promesses fallacieuses sans lendemain. Le peuple pour sa part est appelé à la vigilance. - Les partis politiques, tout en mobilisant massivement leurs membres selon les prescrits de la loi doivent s'abstenir de toute forme de violence (verbale ou physique) envers les adversaires politiques pour ne pas compromettre le processus électoral en cours.

- Nous demandons aux partis politiques de respecter le code de bonne conduite, de s'occuper de l'éducation civique de leurs membres et de leur donner une véritable formation à la culture démocratique.

- Les partis politiques sont tenus également de promouvoir la paix, l'amour du bien commun et la vérité, car une vraie paix se construit sur ces quatre piliers: « la vérité, la justice, l'amour et la liberté ». Notre classe politique doit s'engager à les consolider pour sortir le pays de la crise.

- Les futurs candidats aux différentes échéances électorales s'abstiendront d'attiser la haine et la division au sein de la population pour leurs intérêts égoïstes. Nous rappelons qu'il est moralement condamnable de se livrer à la diffamation et à la médisance, car l'une et l'autre sont une violation de la loi de Dieu.

- Nous rappelons à nos dirigeants de s'abstenir de déstabiliser les institutions de la république à cause des affaires politiciennes internes aux partis. Qu'ils mettent le cap sur les prochaines élections qui devront se dérouler dans un climat apaisé.

- Enfin, nous rappelons aussi aux acteurs politiques qu'ils doivent apprendre qu'en politique il y a un perdant et un gagnant. Que l'échec ne soit pas la cause de la reprise des armes et de l'incitation à la violence.

27. A LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE (CEI)

- La lourde charge d'organiser les élections incombe à la Cei. On attend d'elle qu'elle fonctionne en toute indépendance et dans le dialogue avec les partis politiques, les institutions de la Société civile et la Communauté internationale.

- Nous demandons à la Cei de tout mettre en œuvre pour réaliser dans les délais constitutionnels le calendrier électoral établi, afin de ne pas exacerber la longue attente de la population. Que ce calendrier donne à tout le monde, candidats des partis ou candidats indépendants, le temps de battre campagne en toute sécurité.
- Il est important que la Cei vulgarise comme il se doit la loi électorale et mette sans délai à la disposition de l'opinion les conditions pour être candidat aux différentes échéances.
- La Cei devrait faire preuve de plus de maîtrise dans l'organisation des élections, en assurant la formation requise au personnel affecté aux différentes opérations.

28. AUX PROFESSIONNELS DES MEDIAS

Nous saluons leur professionnalisme au prix parfois du sacrifice de leur vie pour l'avènement de la démocratie dans notre pays. Mais, en reconnaissant leur rôle dans l'éducation du peuple à la démocratie, nous leur rappelons le souci de vérité et l'exigence de ne publier que les nouvelles dont ils ont la certitude. La Haute Autorité des Médias veillera particulièrement pendant cette période cruciale de l'histoire de notre pays à faire respecter la déontologie professionnelle des journalistes.

29. AUX FORCES DE L'ORDRE Nous leur demandons avec fermeté de remplir leur tâche, de veiller réellement à protéger les biens et les personnes, et de défendre l'intégrité du territoire. Qu'on ne puisse pas leur reprocher à elles aussi de poser des actes qui engendrent l'insécurité.

30. A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

- Tout en saluant les très importants efforts financiers et matériels consentis et déployés par la Communauté internationale pour le soutien à la Rdc, nous exprimons le souhait de la voir s'abstenir d'imposer une issue aux élections mais de soutenir le peuple dans son choix libre de nouveaux dirigeants.
- Il est attendu de la Monuc qu'elle continue à appuyer à la fois la Cei et les Fardc pour la réussite du processus électoral et des opérations militaires.
- Nous ne pouvons pas ne pas signaler que la vente des armes légères se poursuit et que cela n'est nullement en faveur de l'arrêt des violences dans la sous-région.
- Nous rappelons une fois de plus à l'opinion internationale que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables.
- Enfin, nous attirons l'attention de la Communauté internationale contre le danger d'une part, de se contenter d'organiser les élections quelles qu'elles soient pourvu qu'il y ait un semblant de légitimité et d'autre part, d'avaliser des fraudes dans le déroulement des élections.

31. A LA POPULATION

- A vous, plus que quiconque, nous vous pasteurs, nous vous assurons que nous comprenons vos épreuves et nous communions aux souffrances que vous endurez. Comme nous vous l'avons déjà dit, nous connaissons le prix que vous avez payé, pendant cette transition et que vous continuez encore à payer pour poursuivre cette longue marche vers la liberté et l'instauration d'un Etat de droit. Nous pensons cependant que, si beaucoup de politiciens se permettent d'abuser de votre bonne foi jusqu'à vous entraîner dans des conflits fratricides, c'est aussi avec votre propre collaboration et votre assentiment. Evitez donc de vous laisser induire en erreur et plus particulièrement, de soutenir des politiciens pour la seule raison qu'ils appartiennent à votre région ou à votre communauté ethnique. Tout frère n'est pas

forcément un bon dirigeant. Nous vous exhortons à vous instruire les uns les autres en toute sagesse (Cf. Col 3,16) et à vous former le mieux possible pour vous opposer à tout retour à la dictature et progresser ainsi dans la culture démocratique.

- Nous vous prions de respecter scrupuleusement le patrimoine national et de ne jamais le détruire, quel que soit le motif.

32. AUX AGENTS PASTORAUX

- A vous, chers collaborateurs, prêtres, religieux, religieuses, nous vous exhortons à vous abstenir de toute adhésion aux partis politiques et à être libres à l'égard de tous. Quant à vous laïcs engagés, soyez les premiers à promouvoir la culture de la paix, de la réconciliation et du pardon mutuel. Sachez discerner les forces nocives qui sèment la division et entravent l'avènement de ce Congo nouveau, don de Dieu et travail à la sueur de nos fronts.

ACTIONS CONCRETES A MENER

33. Pour réussir cette œuvre de construction du Congo nouveau, nous n'oublions pas que « si le Seigneur ne bâtit la maison, vaine est la tâche des bâtisseurs. Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que la garde veille » (Ps 127,1). Aussi invitons-nous tous les chrétiens catholiques à saisir ce temps propice de Carême pour intensifier les prières, en vue de la réussite de la transition et de l'avènement de l'Etat de droit, tout en participant massivement et librement à l'éducation civique et électorale et aux différents scrutins.

34. Concrètement nous vous demandons d'organiser dans toutes les paroisses et communautés religieuses et sacerdotales, la pratique du chemin de la croix tous les vendredis de Carême pour l'issue heureuse des élections dans notre pays. Le Vendredi Saint, des processions de chemin de croix seront organisées pour demander au Christ qui a porté sur lui nos souffrances, de nous faire passer des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. On posera des gestes de réconciliation et des actes concrets de charité en signe de prélude à cette aube nouvelle d'un Congo réconcilié et pacifié.

35. Les responsables des communautés, en communion avec l'évêque, prépareront soigneusement des cérémonies extraliturghiques confiées à l'intercession de la Bienheureuse Anuarite, dont nous venons de célébrer le martyre (1964) et la béatification par le Pape Jean-Paul II (1985). Elle est pour nous un modèle pour humaniser notre société.

EXHORTATION FINALE

36. La fin de la longue transition politique de notre pays et l'avènement d'un Congo nouveau ne dépendent pas seulement des politiciens, mais de tous les fils et toutes les filles de ce pays. Levons-nous et bâtissons notre pays! Cette réussite du Congo nouveau a un prix. C'est la restauration du civisme; l'apprentissage de la culture démocratique faite de tolérance, de pluralisme, d'alternance; la construction d'un sentiment national fort mais bien au fait des enjeux économiques et politiques actuels de la globalisation ; l'ouverture de l'esprit et du cœur à l'amour de Dieu et du prochain. Car seul l'amour peut transformer l'homme et le mettre debout pour de belles et nobles causes.

37. Qu'à l'exemple de Marie Clémentine Anuarite Nengapeta, fille de notre peuple, qui par amour a versé son sang pour la victoire de la fidélité à Dieu, de nombreux fils et filles de ce pays se mobilisent pour le combat des vraies valeurs au service d'un Congo nouveau.

38. Sur ce chemin, Marie, Notre-Dame du Congo, nous montre ce qu'est l'amour et d'où elle tire son origine, sa force toujours renouvelée. C'est à elle que nous confions le grand rêve d'un Congo plus beau qu'avant !

Que Dieu bénisse et protège le Congo nouveau!

Fait à Kinshasa, le 03 mars 2006